

AVRIL 1995



CITOYEN

à Bourg-la-Reine

Préparons ensemble les Municipales

Editorial

Plus de démocratie pour plus de solidarité

- Parce que tous ont quelque chose à apporter à notre ville pour la rendre vivante, la politique culturelle de la commune doit s'adresser à tous.

- Parce que l'avenir de tous les enfants de notre commune nous concerne, la politique municipale de l'enseignement doit être placée sous le signe de la concertation et de la solidarité.

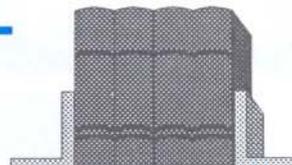
Après notre précédent numéro sur l'urbanisme, voici donc des pistes de réflexion sur la culture et les affaires scolaires.

Une bonne image des choix culturels actuels, ce sont ces défilés costumés de bourgeois du passé, le Moyen Âge et ses velours l'année dernière, bientôt le XVIII^{ème} siècle, ses culottes et ses perruques poudrées ! **La politique culturelle que nous voulons**, ce n'est pas la course désordonnée aux équipements, ce n'est pas non plus simplement contenter un public d'habituez. Pratiquer la concertation et rechercher la solidarité, c'est essayer de satisfaire d'autres goûts, de toucher d'autres publics, en particulier les jeunes et les moins favorisés. En retour, la vie culturelle de Bourg-la-Reine s'enrichira de leur dynamisme et de leur imagination.

La politique scolaire que nous voulons, ce n'est pas seulement l'équilibre d'un budget ou la répartition des effectifs. Pratiquer la démocratie, c'est faire le pari que le dialogue avec les enseignants et les parents d'élèves est le meilleur moyen pour que les enfants soient heureux dans leur école; promouvoir la solidarité, c'est tout faire pour que les écoliers d'aujourd'hui trouvent demain leur place dans notre société.

La **démocratie** au niveau local, ce n'est pas seulement un vote tous les six ans. La dimension de notre commune permet la **concertation** avec les habitants dans tous les domaines essentiels de la vie de notre cité : urbanisme, vie culturelle et loisirs, enseignement, action sociale, insertion, vie économique. Pratiquer la démocratie au quotidien pour une plus grande **solidarité**, c'est le défi de CITOYEN À BOURG-LA-REINE...

L'ÉCOLE EN CHIFFRES



ÉCOLES PUBLIQUES		Effectifs	Nombre classes
3 écoles maternelles	TOTAL	639	22
Bas-Coquarts		110	4
Faïencerie		229	8
Fontaine-Grelot		300	10
2 écoles primaires	TOTAL	861	33
Faïencerie		441	17
République		420	16
1 collège	TOTAL	578 élèves	
Evariste-Galois		498 élèves	
S.E.S.		80 élèves	

ÉCOLES PRIVÉES : la majorité des élèves scolarisés dans ces deux établissements n'habitent pas Bourg-la-Reine

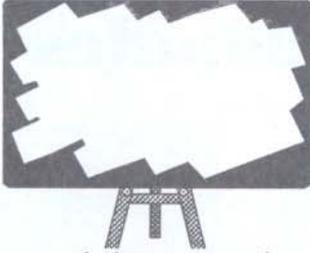
- Vallet (primaire)
- Notre-Dame (maternelle, primaire, secondaire)

Enseignement Culture Sport



Avec un peu d'imagination...

L'ÉCOLE À BOURG-LA-REINE



L'école est l'un des secteurs-clés d'une gestion et d'une politique municipales. C'est en effet à la commune d'entretenir les bâtiments scolaires, d'employer du personnel technique et de service pour les écoles, d'organiser les activités péri-scolaires : garderies, restauration, études, centres de loisirs, sports, culture. Si le traitement des enseignants et la définition des programmes sont à la charge de l'Éducation nationale, les initiatives et les moyens engagés par les municipalités influent sur les conditions de scolarisation des enfants.

Dans le domaine scolaire, on constate une fois de plus une **absence de solidarité et de démocratie** à Bourg-la-Reine.

La solidarité doit passer par des tarifs plus justes en ce qui concerne les prestations proposées par la Caisse des Écoles, par la gratuité du car des Bas-Coquarts, par l'organisation d'un réel soutien auprès des enfants en difficulté.

La démocratie doit s'exercer par une véritable transparence, tant dans le fonctionnement de la Caisse des Écoles que dans les décisions d'investissements pour les écoles, par la convocation de la Commission élargie de l'enseignement (elle ne s'est réunie qu'une ou deux fois en 5 ans !), par l'écoute des enseignants, des parents et des jeunes. Pourquoi ne pas créer un "Conseil des enfants" (pour les 6-12 ans), un "Conseil des jeunes" (pour les 12-18 ans), en leur affectant un budget et en les aidant dans leurs projets? La mise en place de tels Conseils permettrait une réelle ouverture des établissements scolaires sur la ville, dans un processus pédagogique et responsabilisant pour les jeunes.

Le non-respect de ces principes de solidarité et de démocratie par l'équipe municipale actuelle l'a conduite à de graves erreurs : nous la voyons engager des sommes importantes dans des réalisations qui ne répondent pas ou qui ne sont pas adaptées aux besoins. Ces investissements ne relèvent que de son unique choix, sans qu'aucune étude sérieuse ne soit effectuée, et sans organiser de véritables consultations auprès des intéressés. Dans le même temps, de nombreuses demandes restent sans réponse, les différents tarifs augmentent chaque année du maximum autorisé (3%), et cependant les prestations se dégradent.

ERREURS DE GESTION

Centre maternel de loisirs

Inauguré en octobre 1988, ce centre a été conçu pour recevoir 90 à 100 enfants. À l'époque, une soixantaine d'enfants le fréquentaient. L'opération a coûté **cinq millions de francs**, aucune concertation avec les enseignants et les parents d'élèves n'a eu lieu, et les remarques portées à la connaissance de la mairie sont restées lettre morte.

Résultat : depuis 1992 la barre des 100 enfants utilisant le centre est dépassée, et depuis la rentrée de septembre 1994 ce sont 120 à 130 enfants qui le fréquentent régulièrement. Le centre maternel de loisirs est devenu **TROP PETIT!** à tel point que l'on s'interroge en mairie sur son agrandissement ou sur la construction d'un second centre!

Restaurant-self de la Faïencerie

On aurait pu croire que l'expérience du centre maternel de loisirs servirait de leçon pour la maîtrise du dossier de la construction du self de l'école de la Faïencerie. Il n'en a rien été : **le choix a été imposé** aux enfants, aux enseignants et aux parents par la municipalité. S'il y a bien eu quelques réunions de pseudo-concertation avec les représentants des parents d'élèves de la F.C.P.E. et de la P.E.E.P., toutes les craintes et les réserves que ceux-ci avaient soulevées se sont révélées fondées, et même parfois en pire, une fois le self mis en service. Outre les problèmes liés à sa conception, il est regrettable qu'après moins d'un an de fonctionnement ce self arrive à saturation. Rappelons que cette réalisation a coûté **sept millions de francs**.

Cantine Fontaine-Grelot

Etat des lieux : le déjeuner est assuré dans 90 m² pris sur le préau, alors que le nombre d'enfants accueillis dépasse 150 depuis de nombreuses années. La sonnette d'alarme a été tirée par les parents, depuis 1991, à chaque Conseil d'école.

En 1992, après une pétition des familles, 40 m² supplémentaires sont prélevés sur le préau pour l'accueil des petits, et deux personnes sont affectées à mi-temps "à titre temporaire".

En septembre 1993, l'orage menaçant éclate : la veille de la rentrée, le refus d'inscription à la cantine est signifié à une quarantaine d'enfants. L'ambiance était assurée pour le matin de la rentrée des classes... Devant la colère ainsi provoquée, une solution provisoire d'accueil à temps partiel est trouvée... avec la promesse d'une *solution globale en septembre 1994*.

Et commença la concertation... Elle passa par l'étude de "solutions" telles que le transfert de 3 classes à l'école primaire, puis le double service... Après beaucoup de temps et d'énergie perdus, et une seconde pétition des

... animons notre ville...



La politique culturelle est le ciment indispensable d'unité et d'intégration de toutes les composantes de la cité. Offrir un accès plus aisé à la culture pour tous doit être l'un des objectifs majeurs de l'action culturelle d'une municipalité.

Est-ce le cas à Bourg-La-Reine?

Bourg la Reine ne manque pas d'infrastructures culturelles.

En effet la ville dispose de :

- Un conservatoire
- Une bibliothèque
- Un hall d'animation
- Une nouvelle salle municipale
- Le CAEL
- Sans oublier la salle intercommunale des Gêmeaux.

Mais quelles sont les actions culturelles? Qui en bénéficie?

Qui va aux concerts donnés par le conservatoire? Essentiellement les parents et les élèves du conservatoire. Et encore! car l'auditorium, qui possède moins de 200 places, est très rarement complet. De nombreuses manifestations musicales se font devant moins d'une vingtaine de personnes!



Qui assiste aux spectacles donnés par le CAEL? Par les G é m e a u x ? Ceux qui consomment déjà régulièrement de la culture.

Quel est l'impact des Gêmeaux, du CAEL, du Conservatoire sur le quartier des Bas-Coquarts? Pratiquement nul.

Les animations sont nombreuses, mais réservées à un seul public culturellement homogène, alors qu'une politique culturelle digne de ce nom doit s'adresser à différents publics de différentes cultures. Mais cela ne s'improvise pas, il faut en finir avec la "politique" actuelle de la municipalité: pas une seule réunion du conseil municipal n'a été consacrée à l'action culturelle!

Il faut au contraire élaborer un projet, établir avec l'aide de professionnels un plan directeur qui définira les principaux axes et actions à développer pour les prochaines années. Mettre en place une politique culturelle c'est bien. La réussir c'est encore mieux!

QUATRE AXES A DÉVELOPPER

La formation

Le Conservatoire et le CAEL représentent une équipe nombreuse de professeurs compétents. Profitons en pour développer des actions de formation ouvertes sur la ville: dans les écoles, dans les maisons de retraite, dans le quartier des Bas-Coquarts.

La diffusion.

Proposer des spectacles variés de qualité dans tous les domaines afin que chacun y trouve son compte. De nombreux domaines sont encore totalement inexploités à Bourg-La-Reine, que ce soit au niveau théâtral, littéraire, audiovisuel, cinématographique. Il faut s'ouvrir à de nouveaux modes d'expression, séduire de nouveaux publics.

La création.

Permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de participer à des actions de création sans se limiter aux lieux existants et en faisant appel au besoin à des équipes artistiques extérieures à la commune.

L'information.

C'est elle qui traduit la volonté de faire participer le plus grand nombre à la vie culturelle de la commune et c'est elle qui actuellement fait cruellement défaut. A quand un kiosque ou un panneau lumineux à la gare, sur la place Condorcet? À quand une information régulière et complète sur l'ensemble des spectacles des communes environnantes?

Mener des actions culturelles c'est bien. Le faire savoir c'est indispensable.

DES IDÉES

Des actions :

- Mise en place d'une bibliothèque sonore pour les personnes âgées et les non voyants.

- Développer le cinéma à BLR en ajoutant à la séance du dimanche après-midi une séance le soir un jour de semaine qui attirera vraisemblablement un autre public.

- Faire de la fête de la musique une véritable fête des musiques. Il n'y a pas que le classique! Les musiques amplifiées par exemple auraient un impact important sur les jeunes de BLR.

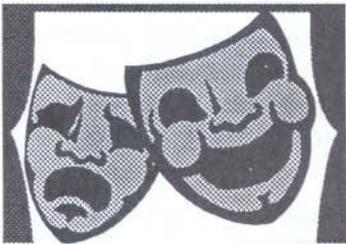
- Ouvrir le Conservatoire sur l'extérieur. Le Conservatoire doit être un lieu d'animation et d'échange. Les écoles maternelles, primaires



... et essayons le sport...

ainsi que le collège doivent s'intégrer dans cette structure. Une initiation au théâtre, à la danse et à la musique doit être proposée à tous. La création d'une classe musicale au collège Evariste Galois réclamée depuis longtemps doit être réalisée le plus rapidement possible.

- Créer une culture théâtrale à Bourg-La-Reine. Le théâtre est quasi inexistant à BLR. Les productions du conservatoire sont rares et celles des Gémeaux, scène nationale, n'attirent qu'un public averti bien souvent extérieur à la commune. Par des actions de création, avec la participation de jeunes, il faut éduquer et sensibiliser le public à cet art majeur. A ce titre, tirons mieux parti des Gémeaux qui devraient intervenir régulièrement dans les écoles. La frilosité et/



ou le manque d'idée de la municipalité font que pour l'instant rien ne se passe.

Des lieux

- Créer des lieux culturels de proximités dans le quartier des Bas-Coquarts. Il faut en effet rapprocher le plus possible les lieux culturels des utilisateurs, surtout de ceux qui n'ont ni l'habitude ni les moyens matériels de les fréquenter. La création de tickets modérateurs, au même titre que les tickets sports, pourrait permettre aux moins fortunés d'aller vers les structures déjà existantes.

- Implanter un café-musique à Bourg-La-Reine à l'image d'Élancourt. Un tel lieu permettrait à la fois une diffusion musicale et une action sociale. Lieu de réunion et de convivialité cette structure pourrait accueillir des groupes musicaux de toutes natures et attirer les jeunes en rupture.

Une nébuleuse opaque

Manque de transparence. Impossible de pénétrer les mystères de l'A.S.B.R., la principale association sportive de Bourg-la-Reine : on sait qu'elle reçoit une subvention de la municipalité, mais comment est-elle répartie entre les différentes sections ? Y a-t-il des activités prioritaires ? quels sont les critères de choix ? qui arbitre ? qui décide ? Avouons-le, nous n'avons pu répondre à aucune de ces questions ; et vous, le pourriez-vous ?

Manque d'information. Il existe un certain nombre de manifestations sportives tout au long de l'année, mais le manque de publicité et/ou le manque d'intérêt de la municipalité fait que le public ne se déplace pas. Par exemple, le challenge international d'escrime de Bourg-la-Reine, qui réunit les plus grands champions de la spécialité, n'attire qu'une centaine de personnes... dont le conseil municipal. Il y a presque plus

de compétiteurs que de spectateurs ! Les autres manifestations, volley, basket, attirent moins d'une dizaine de personnes. Alors que l'entrée est gratuite !

Et la solidarité ? Le gymnase des Bas-Coquarts, situé dans une zone difficile, devrait être un facteur d'intégration. Il faudrait faire une enquête sur la pratique du sport par les jeunes de ces quartiers, faire une étude des besoins et répondre à l'attente du plus grand nombre, mettre au point des tarifs attractifs, envisager l'accès libre et gratuit des installations sportives existantes. Il faut créer de nouvelles structures de quartier telles que le terrain de basket de la rue des Rosiers : le succès de ce nouveau terrain de jeu montre que de tels endroits correspondent à un véritable besoin.



Détournement de subventions ?

Depuis plusieurs années, la municipalité reçoit des subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'une convention dite *Contrat bleu*, qui doivent favoriser un meilleur équilibre entre activités scolaires et activités hors temps scolaire, et permettre la pratique d'activités sportives ou culturelles. Depuis 1989, ces subventions sont destinées plus particulièrement à une utilisation dans le cadre de l'école.

Or, à Bourg-la-Reine ces subventions sont toujours versées à l'A.S.B.R., qui bénéficie par ailleurs d'importantes subventions municipales et des participations financières non négligeables de ses adhérents. Aux dernières nouvelles, l'A.S.B.R. n'intervient toujours pas dans les écoles !

Cette situation serait passée inaperçue si le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne s'était pas inquiété de l'absence d'évaluation des actions engagées. En

effet, la municipalité, depuis le début de l'année, est obligée de créer une Commission *ad hoc* afin d'essayer de justifier l'utilisation de ces sommes pour l'année 1993-94. On croit rêver !

Pourquoi ne pas avoir utilisé ces subventions pour créer des ateliers d'animation dans les écoles entre 12 h et 13 h 30 ? Pourquoi ne pas avoir créé de centre de loisirs sportifs pendant les vacances ? Pourquoi ne pas avoir mis en place des B.C.D. (bibliothèques centres de documentation) dans les écoles ? Pourquoi ne pas avoir mis les infrastructures sportives à la disposition des jeunes après la classe, en semaine ?

À ne pas vouloir entendre les projets et les demandes formulées par les enseignants, les parents d'élèves et les enfants, la municipalité risque fort de nous faire perdre ces subventions !

... raconte-moi l'école

PAS DE SERVICES RENDUS, DES SERVICES VENDUS

Caisse des Écoles

Aucune transparence, et un fonctionnement non démocratique, caractérisent la Caisse des Écoles de Bourg-la-Reine. Il n'est procédé à **aucun** vote lors des assemblées générales, ni sur le rapport moral, ni sur le rapport financier. **Aucun débat** n'a lieu concernant les quotients familiaux, les concessions pour les classes de découverte, la restauration scolaire. Une grande majorité des parents se plaint des coûts élevés des différentes prestations de la Caisse de Écoles : garderie, restauration, études, centres de loisirs, classes de découverte. Lorsque l'on compare tous ces tarifs avec ceux des communes voisines, Bourg-la-Reine remporte toujours la palme de la cherté.

À BOURG-LA-REINE, IL N'Y A PAS DE SERVICES RENDUS, MAIS DES SERVICES VENDUS.

Il faut instituer des tarifs plus justes dans notre ville, en revoyant totalement le grille des quotients familiaux, instituer une réelle transparence, rétablir la démocratie dans le fonctionnement de la Caisse des Écoles, et enfin donner toutes les informations aux familles.

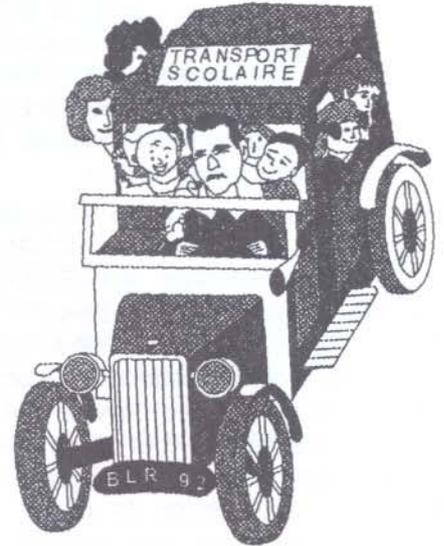
Car des Bas-Coquarts

Depuis de trop nombreuses années, les parents d'élèves réclament la gratuité du car qui emmène les enfants des Bas-Coquarts à l'école primaire de la Faënerie. La municipalité, non seulement refuse totalement ce principe, mais dans un total mépris des familles, augmente chaque année son tarif de 3% (merci Monsieur le Préfet, d'avoir plafonné les augmentations!), tout en n'assurant pas *le réel service que l'on devrait avoir*:

- le car doit accepter tous les enfants du CP au CM2,

- le car doit fonctionner pour les centres aérés du mercredi et des vacances,

- un service supplémentaire doit être créé afin que les enfants de ce quartier puissent bénéficier des études dirigées.



Au-delà de l'obligation d'assurer la continuité territoriale de la commune, la mise en place d'un service de transport scolaire complet et gratuit, facile à organiser et peu coûteux pour les finances locales, devrait être l'évidence de la solidarité, de la non-exclusion et de la sécurité des enfants.

Cantine

La qualité et la maîtrise de la restauration laissent à désirer. Remarquons qu'aucune transparence ne s'était manifestée, ni pour le choix du concessionnaire, ni pour les modalités du contrat. Un questionnaire, adressé aux familles par les associations de parents d'élèves de la Faënerie, fait ressortir une insatisfaction globale due aux coûts, à l'attente des enfants pour manger, aux repas froids servis aux derniers, au manque de choix et à la saturation du self.

Le Collège Évariste Galois : l'oublié de la municipalité

Bien que les collèges soient financés par les Conseils généraux, les municipalités doivent s'impliquer dans cette étape de l'enseignement de leurs jeunes. À Bourg-la-Reine, on constate avec regret une grande indifférence de la Municipalité. Celle-ci devrait avoir un rôle moteur afin de *relancer les discussions avec la R.A.T.P., le Conseil régional, l'État, en vue de la construction d'un mur anti-bruit pour isoler le collège de la ligne du R.E.R.* Dans un plan ambitieux d'urbanisme, elle pourrait *désenclaver le collège en créant un cheminement piétonnier allant de la rue de Fontenay aux Bas-Coquarts en passant*

entre le collège et les gymnases. Une telle voie permettrait aux habitants de ce quartier d'accéder plus facilement au centre-ville.



Il serait également souhaitable de *voir le collège s'ouvrir sur la ville en relayant largement les informations sur ses activités sportives et culturelles (chorale, atelier-théâtre,...), en suscitant d'autres ateliers et activités périscolaires. Notre collège devrait également pouvoir bénéficier des équipements existant sur notre commune, conservatoire, gymnases, de façon à pouvoir proposer des enseignements originaux tels que classes musicales, sport-études,...*

PASQUA :

Faculté privée ou privé de faculté ?



Si l'on peut se réjouir du vote survenu lors de la dernière séance du Conseil régional d'Île-de-France, demandant à Monsieur Pasqua de remettre son pôle universitaire Léonard de Vinci (devant ouvrir en septembre 1995) au domaine public, il est inquiétant de constater qu'au moment où les travaux de cette "fac privée" s'achèvent, les crédits départementaux nécessaires à la réhabilitation des collèges sont gelés et reportés à une date indéterminée. Ainsi, la troisième tranche pour Évariste Galois est reportée aux calendes grecques. Merci, Monsieur Pasqua ! Il serait souhaitable d'avoir sur cette question une explication de notre ancien Maire, toujours conseiller général.

Aux armes, citoyens !

"Attaques, bottes, coups d'arrêts, coups fourrés, coups de pointes, estocades, feintes, parades"... (BLR Magazine, mars 1995). Les futurs candidats de la majorité sortante ont un programme fourni !

suite de la page 2 : **ERREURS DE GESTION**

parents, l'évidence s'imposa enfin en haut lieu : il fallait construire...

Ce fut ensuite la démonstration de l'efficacité municipale. Après le vote du budget nécessaire, la découverte de quelques oublis dans les plans (ah, les toilettes...), coup de théâtre dit "de la salle municipale" : l'arrivée du dossier à la Préfecture fit sortir du placard un autre dossier, plus ancien, relatif à la *mise aux normes de sécurité* de l'école.

Tout le monde l'avait oublié, celui-là. Bien sûr, aucun projet n'avait jamais été étudié, *a fortiori* aucun budget n'avait jamais été prévu. Il fallut donc, avec une sage lenteur, comprendre le problème (école en structure métallique sans résistance au feu), trouver les solutions adéquates (engagement des escaliers et sorties directes à l'extérieur), chiffrer le projet...

De toute cette histoire ressortent deux points, dont le premier nous fait froid dans le dos :

- Sans la décision de faire construire une nouvelle cantine, le dossier sur la sécurité de l'école serait dans un placard pour de longues années encore...

- Quant à l'objet initial du projet - le restaurant scolaire - son dossier est resté en panne de nombreux mois... et tous les trois mois le délai s'est allongé d'autant... C'est ce qu'on appelle un dossier maîtrisé.

DERNIÈRE MINUTE : l'ensemble des travaux sera terminé (sûr, c'est promis !) pour septembre 1995.

Transparence, concertation, études sérieuses et perspectives démographiques doivent conduire une municipalité à définir une véritable politique.

Il est scandaleux de constater l'absence de maîtrise de ses projets par la municipalité actuelle.

Ensemble et en concertation, préparons les prochaines municipales

Si vous n'avez pu assister à notre réunion du 21 mars, mais si vous partagez cette façon d'aborder le futur de notre ville, **faites-vous connaître.**

CITOYEN À BOURG-LA-REINE met à votre disposition un

Téléphone-répondeur-enregistreur : 47.02.62.63

pour vous informer et pour recueillir vos témoignages, vos questions et vos suggestions.



Vous pouvez aussi nous écrire : CITOYEN A BOURG-LA-REINE 12 bis rue des Blagis, en particulier si vous souhaitez adhérer à l'association.

Vous pouvez contribuer au financement de la campagne en adressant vos dons au Mandataire financier de la liste CITOYEN À BOURG-LA-REINE :

Mme Isabelle LABROUSSE, 10 bis allée Thaddy, 92340 BOURG-LA-REINE